



AFRIQUE

L'émancipation des filles au coeur d'un sommet

La ville de Dakar au Sénégal va accueillir, les 10 et 11 octobre prochains, un sommet sur l'émancipation des filles africaines.

La rencontre qui réunira les délégués provenant de 24 pays du continent portera sur le thème « Par les filles et pour les filles ».

Elle a pour objectif de faire des adolescentes des actrices du changement.

Page 8



Les filles africaines de plus en plus connectées DR

FINANCES

Des chefs de service installés au Trésor public



Les trente-deux chefs de service, nommés dans le cadre de la campagne de restructuration de la direction générale du Trésor public, ont été tous installés dans leurs fonctions. Ces changements visent à renforcer l'efficacité opérationnelle du Trésor et à améliorer la fluidité des circuits d'exécution des dépenses publiques.

Page 2

DISTINCTION

Mariusca Moukengue salue son élévation dans l'ordre du mérite congolais



La slameuse congolaise Mariusca Moukengue décorée au titre de chevalière dans l'ordre national du mérite par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso DR. La slameuse Mariusca Moukengue se réjouit de sa distinction dans l'ordre national du mérite congolais au grade de chevalière, en marge des festivités marquant le 65e anniversaire de l'indépendance nationale. « Cette décoration est une reconnaissance de la nation envers notre travail pour le rayonnement de la culture congolaise à travers le slam », a-t-elle indiqué.

Page 16

CHAN 2024

Le Maroc affronte Madagascar en finale



Les sélections marocaine et malgache disputeront, le 30 août, au Kenya la finale de la 8e édition du Championnat

d'Afrique des nations (Chan). Après avoir glané déjà deux trophées, le Maroc a obtenu sa qualification en battant le

Des joueurs marocains et malgaches Sénégal, tenant du titre, aux tirs au but (5-3). Madagascar, quant à lui, a dominé le Soudan (1-0).

Page 15

Éditorial

Sommairement équipé

Page 2

ÉDITORIAL

Sommairement équipé

La baisse de performance des sélections nationales est bien réelle. Mais la participation des Diables rouges à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan), co-organisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, a confirmé à quel point les Congolais restent, malgré tout, attachés à leur équipe nationale dont ils suivent de près ou de loin les prestations.

La déception, qui se lisait sur le visage de ceux qui suivaient le match contre le Nigeria comptant pour la troisième journée, n'était que logique. Elle justifiait en quelque sorte la grande attente qui était portée sur nos ambassadeurs, appelés à retrouver la place qui était la leur sur le continent. Seulement les plus euphoriques ont très vite oublié qu'il n'y avait pas d'optimisme excessif compte tenu de la manière dont cette équipe s'était préparée.

A ceux qui veulent l'entendre, les leçons à tirer sont les mêmes, que nous récitons tous par cœur depuis un moment : les résultats se préparent et dans un domaine comme celui-ci, tous les détails comptent y compris le paiement des primes aux joueurs. Les mêmes causes ayant produit les mêmes effets, le plus important à retenir est l'engagement et l'état d'esprit des joueurs durant cette campagne. C'est le point positif sur lequel l'on doit s'appuyer pour préparer les batailles futures.

Reste à relancer le championnat national sans lequel il est difficile de constituer une équipe locale capable de tenir la dragée haute aux sélections les plus huppées. Nos locaux nous ont démontré que la montagne n'était pas à priori très haute mais que le Congo était trop sommairement équipé pour aller le plus loin possible. Il suffit juste de donner aux joueurs ce qui leur revient sans pour autant perdre de vue que les stades restent leur seul cadre d'expression.

Les Dépêches de Brazzaville.

TRÉSOR PUBLIC

32 chefs de service installés dans leurs fonctions

Nommés récemment par note de service du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, les trente-deux nouveaux chefs de service ont été tous installés dans leurs services. Cette prise de fonction marque ainsi le clou d'une vaste campagne de restructuration entamée depuis quelque temps à la direction générale du Trésor public.



Initiée par le ministre de tutelle, la réorganisation a concerné neuf directions stratégiques du Trésor public. Il s'est agi de la direction générale du Trésor ; la direction du contrôle et de l'audit interne ; la direction des affaires administratives et financières ainsi que celle des affaires juridiques. Le réaménagement technique a touché également les directions des études et des prévisions ; de la centralisation comptable ; de la recette ; de la dépense ainsi que celle des opérations bancaires et des marchés.

Ces nominations ont été opérées

dans le cadre de la réorganisation du Trésor public, initiée par le gouvernement dans le but de rendre cette direction générale plus performante. L'objectif étant de renforcer son efficacité opérationnelle afin d'améliorer la fluidité des circuits d'exécution des dépenses publiques. L'ambition du gouvernement est surtout de garantir la bonne exécution des opérations de trésorerie, mais aussi la meilleure traçabilité dans la dépense des fonds publics.

La refonte opérée vise six axes majeurs, à savoir la simplification de

la gouvernance, le renforcement de la fonction comptable, le développement de la dimension bancaire, l'optimisation des fonctions transversales, la restructuration des fonctions et la rationalisation informatique.

Ayant pris service, la nouvelle équipe dirigeante du Trésor public, souvent pointée du doigt, a pour missions essentielles d'accélérer la dématérialisation des procédures administratives ; d'optimiser l'élaboration des documents comptables et de faciliter la mise en œuvre du compte unique du Trésor.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

« La Nouvelle République » et le CCEC liés par un accord

Le directeur général du groupe national de presse « La Nouvelle République », Anasth Wilfrid Mbossa, et le président du Congrès des chefs d'entreprises du Congo (CCEC), Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, ont signé, le 27 août, à Brazzaville un contrat de « partenariat stratégique ».

A travers ce partenariat signé en présence du directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Antoine Oviobo Ethai, l'une des parties s'attend à être visible et plus grande et l'autre s'exalte à être soutenue, le tout avec des actions bien connues. « Nous scellons en ce jour le sort de nos deux entités. La visibilité, le soutien sans faille et inconditionnel aux chefs d'entreprises du Congo par les médias augureraient des perspectives non négligeables au patronat du Congo. Dans l'autre sens, l'action patronale permettra à coup sûr au groupe national de presse " La Nouvelle République " de redorer son blason et d'améliorer ses prestations. Dans ce magma communicationnel fluide, chacun se retrouvera. Par ailleurs, le plus grand bénéficiaire empruntera la route qui mène au développement de notre cher et beau pays le Congo », a expliqué le directeur général de la Nouvelle République, sans aller en profondeur sur les termes du contrat. Anasth Wilfrid Mbossa s'est, en effet, engagé à ne ménager aucun effort afin d'obtenir des résultats, dit-il, indescriptibles, sans pareils, rehausés et bénéfiques pour le bien du CCEC et du groupe national de presse La Nouvelle République. Créée par décret 98-389 du 09 novembre 1998, à l'issue de la fusion médiatique du quotidien « Mweti », du mensuel « Congo ma-



Le Dircab supervisant la signature du contrat Photo de familleAdiac

gazine » et du journal de sports « Le Stade », le groupe national de presse « La Nouvelle République » dispose désormais d'une édition numérique qui publie à travers un site Internet www.lanouvellerepublique.cg, une télévision en ligne La NRTV... Ces différents contenus en tous supports de diffusion sont relayés, à en croire son directeur général, à travers plusieurs chaînes dont C-direct, La Russie d'aujourd'hui (Russia Today), Sputnik, Fraternité matin en Côte d'Ivoire ; Le Jornal de Angola, Le quotidien du peuple (Chine).

« Cette date restera gravée en marbre dans nos mémoires. Une histoire est souvent tronquée lorsqu'elle est contée par un plus fort, donc un gagnant, un bénéficiaire. Mais, par contre, dans

cette entente, il n'y a ni vainqueur ni vaincu, il n'y a ni bénéficiaire ni perdant, les clauses de l'accord énoncent bien le caractère gagnant-gagnant des deux parties et nous en sommes fiers, en toute responsabilité », a-t-il conclu, saluant l'appui indéfectible du ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Moun-galla, pour l'aboutissement de cet accord de partenariat.

Une initiative à multiplier

Le président du CCEC a, de son côté, déclaré que loin d'être un simple acte administratif, la signature de cet accord revêt une dimension historique, car il unit deux piliers essentiels du développement du pays : l'économie et la communication. « L'une produit, innove et

investit ; l'autre éclaire, informe et relie. Ensemble, elles constituent un moteur incontournable pour le progrès national », a-t-il rappelé.

Selon Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, depuis sa création, le CCEC s'est fixé, entre autres missions de représenter et défendre les intérêts légitimes des entrepreneurs congolais ; de promouvoir le dialogue constructif avec les pouvoirs publics, de stimuler l'innovation et l'investissement, et de contribuer activement à la création d'emplois ainsi qu'au développement social du Congo. Conscient du fait qu'aucune ambition ne peut se réaliser sans une communication claire, crédible et efficace, surtout dans le monde actuel, où entreprendre exige également d'informer, de sen-

sibiliser et de convaincre, le CCEC a choisi « La Nouvelle République » comme partenaire stratégique.

« C'est dans cet esprit que nous avons trouvé en notre partenaire, le groupe de presse La Nouvelle République, un allié naturel. Votre rôle dépasse la simple diffusion d'informations : vous êtes un vecteur de démocratie, de transparence et de cohésion sociale, un relais indispensable entre les institutions, les entreprises et la société civile. Le partenariat que nous signons aujourd'hui dépasse la technique : il incarne une vision partagée où la productivité rencontre la visibilité, et il affirme notre volonté commune de donner une voix forte, crédible et durable au secteur privé congolais, au niveau national comme à l'international », a-t-il commenté, invitant chaque partie à considérer ce partenariat comme un outil stratégique au service du développement des entreprises. Supervisant la signature de cet accord, le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Antoine Oviobo Ethai, a salué ce genre d'initiatives qui sont souvent rares dans le pays. « Je crois que ce genre d'initiatives devraient être copiées par les autres. On s'unit pour être plus fort et plus efficace », a-t-il déclaré exhortant les deux parties à respecter les engagements pris.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPÉCIALISÉ

La gouvernance du CNFSDP examinée par le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement du Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) s'est tenu, le 20 août, à Brazzaville sous la houlette du directeur, Johs Stephen Yoka Ikombo, pour délibérer sur les questions de gouvernance et de fonctionnement dudit centre.

Les membres du Conseil d'établissement avaient statué sur l'approbation des délibérations du Conseil scientifique et ont émis leurs avis sur le plan d'orientation stratégique du centre. Par la même occasion, ils ont suggéré l'ajout où la suppression des filières de formation et des départements.

En extension, ces membres du conseil ont revu aussi les éventuelles modifications des statuts et du règlement intérieur. Ils ont statué sur les programmes d'activités, le recrutement des enseignants permanents, va-

cataires et missionnaires tout en fixant le calendrier académique, exprimant les besoins en personnel, proposant l'ouverture des postes budgétaires et les conditions d'admission au centre, les droits d'inscriptions ainsi que le montant de la bourse des étudiants.

« Conformément aux statuts qui régissent notre institution, le Conseil d'établissement est un

organe consultatif et de délibération chargé des questions liées au fonctionnement du centre. En tant que tel, il contribue activement à l'amélioration continue de la performance académique et au rayonnement du CNFSDP », a indiqué Johs Stephen Yoka Ikombo.

Signalons que dans le cadre de ses perspectives, le CNFSDP ambitionne de renforcer son dispositif

national de formation dans les domaines de la statistique, de la démographie et de la planification en l'alignant sur le système licence-master-doctorat et sur les standards régionaux ainsi qu'internationaux, notamment ceux du réseau des écoles de statistiques d'Afrique.

Le CNFSDP est un acteur majeur de la mise à disposition des compétences re-

quisées en vue de la production des informations statistiques de qualités, nécessaires à la bonne gouvernance des stratégies et politiques de développement de la République du Congo.

Ce centre est le premier établissement d'enseignement supérieur spécialisé dans la formation des professionnels du secteur de la statistique en République du Congo. Il est placé sous la tutelle administrative du ministère du Plan et sous la tutelle académique du ministère chargé de l'Enseignement supérieur.

Fortuné Ibara

« Conformément aux statuts qui régissent notre institution, le Conseil d'établissement est un organe consultatif et de délibération chargé des questions liées au fonctionnement du centre. En tant que tel, il contribue activement à l'amélioration continue de la performance académique et au rayonnement du CNFSDP »



PRÉSENTE
LA RUMBA CONGOLAISE
PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL
DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



CLASSEMENT DE SHANGHAI 2025

L'Afrique recule dans le Top 1000 mondial

Seulement 17 universités africaines figurent dans le classement mondial 2025 du Shanghai Ranking, contre 20 l'an dernier. Un recul symptomatique des faiblesses structurelles du continent en matière de recherche et d'enseignement supérieur.

Le classement 2025 de Shanghai Ranking, l'un des plus influents au monde dans le domaine universitaire, confirme une tendance inquiétante : l'Afrique peine à s'imposer dans l'élite académique mondiale. Cette année, seulement 17 universités africaines apparaissent dans le Top 1000, contre 20 en 2024. Une contre-performance significative, dans un contexte mondial où la compétition pour l'excellence académique s'intensifie.

Un classement dominé par l'Occident

Comme chaque année, les premières places sont largement trustées par les universités anglo-saxonnes : Harvard, Stanford, MIT, Cambridge ou encore Berkeley dominant le haut du tableau. Sur les 20 premières institutions mondiales, 16 sont américaines, 2 britanniques, 1 française (Paris-Saclay) et 1 chinoise (Tsinghua). Le Shan-

ghai Ranking repose sur des critères strictement axés sur la performance scientifique et académique : nombre de Prix Nobel, médailles Fields, chercheurs les plus cités, publications dans Nature et Science, ou encore impact des publications indexées. Ces indicateurs favorisent les établissements disposant d'un écosystème de recherche robuste et financé, ce qui creuse l'écart entre les grandes puissances universitaires et les pays en développement.

Afrique : une performance concentrée et inégale

Sur les 17 universités africaines présentes dans le classement : 8 sont sud-africaines; 6 sont égyptiennes; 1 est éthiopienne; 1 est marocaine; 1 est ghanéenne. Deux pays concentrent donc plus de 80 % des universités africaines classées. Le reste du continent, y compris des poids lourds démographiques comme le Nigeria, le Kenya

ou la RDC, est absent du classement, révélant une fracture dans l'investissement et les politiques de l'enseignement supérieur. Les mieux classées sont sud-africaines: University of Cape Town et University of the Witwatersrand figurent dans le Top 300 mondial. D'autres, comme Stellenbosch University ou University of Johannesburg, se situent entre les 400e et 600e places. Côté égyptien, Cairo University arrive en tête, dans la tranche 401-500, suivie d'Alexandria University et Ain Shams University. Les autres institutions africaines présentes : Addis Ababa University (Éthiopie). Université Hassan II de Casablanca (Maroc). University of Ghana (Ghana);

Un recul inquiétant

Trois universités africaines sortent du classement cette année : Suez Canal University (Égypte). Université de Tanta (Égypte). Université

de Tunis El Manar (Tunisie). Ce retrait souligne le manque de continuité et la fragilité des politiques de recherche sur le continent.

Une dynamique à reconstruire

Le recul africain s'explique par plusieurs facteurs structurels : Faibles investissements publics dans la recherche scientifique; Manque de financement durable pour les universités; Fuite des cerveaux et faible attractivité des carrières académiques; Absence de partenariats structurants avec les universités les mieux classées; Environnement politique ou réglementaire instable dans certains pays. À titre de comparaison, des pays comme la Chine, l'Inde ou la Corée du Sud, grâce à une stratégie nationale d'excellence académique, voient leur nombre d'universités classées progresser chaque année.

Recommandations pour un

sursaut africain

Pour espérer remonter dans les classements mondiaux, les pays africains doivent : Refonder les politiques de recherche sur des bases solides et pérennes; Renforcer les financements publics et privés des universités; Développer les publications scientifiques de haut niveau; Favoriser les échanges internationaux et l'accueil de chercheurs étrangers; Créer des écosystèmes de recherche compétitifs, notamment dans les STEM (science, technologie, ingénierie, mathématiques). Le Shanghai Ranking 2025 agit ici comme un miroir sévère, révélant à la fois les retards du continent et le potentiel encore inexploité de son capital humain. Pour transformer la formation supérieure en levier de développement, l'Afrique devra investir massivement dans l'excellence scientifique - et rompre avec le cycle de sous-performance.

Noël Ndong

CHOLÉRA

L'Afrique dévoile un plan continental pour renforcer la lutte contre les épidémies

Un plan visant à aider les pays africains à répondre plus efficacement aux épidémies de choléra a été lancé mardi, sur fond d'appel aux dirigeants africains à assumer une responsabilité centrale dans la lutte contre cette maladie mortelle d'origine hydrique.

Le Plan continental africain de riposte à l'épidémie de choléra a été dévoilé en marge de la 75e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique à Lusaka, la capitale de la Zambie. Il vise à fournir aux pays concernés des orientations utiles pour mettre en place des mesures de riposte rapides et coordonnées.

Lors du lancement du plan, le président zambien Hakainde Hichilema a exhorté les dirigeants africains à créer des groupes de travail présidentiels sur le choléra, soulignant l'importance d'une responsabilisation et d'une coordination à haut niveau.

«Ce moment marque un tournant dans la lutte de l'Afrique contre une maladie qui prive les communautés non seulement de leur santé, mais aussi de leur dignité et de leurs opportunités», a-t-il déclaré.

Il a noté que l'absence d'un cadre coordonné avait souvent conduit à des réponses tardives ou inadéquates. M. Hichilema a souligné la nécessité d'allouer des ressources nationales à la lutte contre les épidémies avant de solliciter une aide extérieure, affirmant que seule une telle démarche témoignerait d'un véritable engagement national.

Il a également appelé à une collaboration plus étroite entre les ministères de la Santé et les responsables de l'eau et de l'assainissement, ajoutant que le choléra était avant tout un problème d'eau et d'assainissement.

Le choléra reste répandu en Afrique, en grande partie à cause de la médiocrité des services d'assainissement et de distribution de l'eau. Selon l'OMS, 33 pays africains ont signalé des cas de choléra en 2024, avec un total cumulé de 804 721 cas et 5 805 décès.

Xinhua

BOTSWANA

Le président Duma Boko déclare l'état d'urgence sanitaire

Le président du Botswana, Duma Boko, a décrété, le 25 août, l'état d'urgence sanitaire à l'échelle nationale, à la suite d'une grave perturbation en approvisionnement en produit de santé, affectant les hôpitaux et cliniques dans le traitement des maladies chroniques telles que l'hypertension, le diabète, la tuberculose et le cancer.

Cette crise est le résultat de plusieurs facteurs. D'abord, la baisse prolongée des revenus générés par l'industrie du diamant, secteur clé de l'économie botswanaise, a réduit les capacités financières de l'État. Ensuite, la réduction significative de l'aide internationale, notamment de la part des États-Unis via un programme d'aide, qui finançait une large part des soins contre le VIH/Sida, a exacerbé les difficultés économiques. Enfin, des dysfonctionnements internes ont été identifiés au sein de l'agence publique des achats, Central medical stores, qui a été accusée de surfacturer les médicaments jusqu'à cinq fois leur prix réel et de ne pas gérer efficacement la distribution des stocks.

Face à cette situation désastreuse, le gouvernement a réagi en débloquant une somme d'urgence de 18 millions de dollars pour acheter des médicaments et des fournitures essentielles. De plus, l'armée a été mobilisée pour superviser la distribution des médicaments, avec un envoi immédiat de stocks

vers les zones les plus reculées du pays, où la situation est particulièrement critique. Cette décision a été prise dans l'urgence pour pallier la défaillance du système de distribution habituel. Les autorités ont également annoncé des réformes structurelles destinées à améliorer l'efficacité du système d'approvisionnement en médicaments et à limiter les intermédiaires, souvent responsables de l'augmentation des coûts. Ces réformes visent à assurer une meilleure transparence et à éviter la surfacturation, afin que les ressources publiques soient utilisées de manière plus efficace pour résoudre la crise actuelle.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle survient moins d'un an après l'élection de Duma Boko à la présidence du Botswana. Son mandat a été marqué par l'espoir de changement après près de six décennies de domination du Parti démocratique du Botswana. Cette crise sanitaire représente un défi majeur pour son gouvernement, qui doit prouver sa capacité à répondre

à l'urgence tout en réformant un système en proie à des problèmes de gestion. Au-delà de la gestion de la crise sanitaire immédiate, cette situation met en lumière la dépendance excessive du pays aux revenus issus du diamant, un secteur vulnérable aux fluctuations économiques mondiales. Les experts appellent à une diversification urgente de l'économie, notamment en investissant dans les énergies renouvelables, les nouvelles technologies et le tourisme.

Les conséquences de cette crise sanitaire au Botswana soulignent les vulnérabilités d'un pays qui, malgré des succès notables en matière de gouvernance et de développement humain, se trouve fragilisé par des facteurs économiques mondiaux et internes. La réponse du gouvernement, bien qu'indispensable, sera suivie de près par la communauté internationale, car elle pourrait avoir des répercussions bien au-delà des frontières du Botswana.

Jean Pascal Mongo-Slyhm
(Stagiaire)



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'amélioration des conditions de travail de son personnel et de la modernisation de ses infrastructures afin d'offrir une expérience exceptionnelle à ses clients, Ecobank Congo souhaite s'attacher les services d'un ou plusieurs prestataires pour entreprendre les travaux d'aménagement du premier étage du siège d'Ecobank en agence Premier Banking dans le strict respect des normes définies dans le cahier de charges relatives à chaque lot comme ci-dessous :

Lot n°1 : Menuiserie aluminium / vitrerie / placoplâtre alu opaque

Lot n°2 : Plomberie sanitaire

Lot n°3 : Serrureries

Lot n°4 : Revêtement sol / carrelage / tapis

Lot n°5 : Menuiserie intérieure bois / quincaillerie

Lot n°6 : Electricité / courant fort et faible

Lot n°7 : Climatisation

Lot n°8 : Peinture

Ledit cahier des charges ainsi que le dossier de soumission sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2ème étage du siège social, contre paiement d'un montant non remboursable de **cinq cent mille Francs CFA (500.000 FCFA)**.

Les dossiers de candidature devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal de la société postulante. Ces offres devront être présentées **en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies + une (1) version électronique sous clé USB (format PDF)**.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le lundi 08 septembre 2025 à 16h00, date limite de réception des candidatures, auprès de la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, situé au 2ème étage du siège social d'Ecobank Congo SA.

La visite des lieux par tous les soumissionnaires s'effectuera le 25 août 2025 à 10h00.

Les offres seront accompagnées d'une caution de soumission de **deux millions de Francs CFA (2.000.000 FCFA)**.

Chaque enveloppe devra porter les mentions suivantes :

**« APPEL D'OFFRES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PREMIER ETAGE DU
SIEGE D'ECOBANK EN AGENCE PREMIER BANKING CENTRE- VILLE
BRAZZAVILLE ».**

**A Monsieur le Directeur Général
ECOBANK CONGO SA,
BP : 2485 Centre-Ville Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO
Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01**

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée systématiquement. Chaque soumissionnaire soumissionnera à tous les lots.

Otis MOUSSAKI
Directeur Général Adjoint

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com



ECOBANK CONGO
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara dépose sa candidature à la présidentielle d'octobre

Le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, a officiellement déposé mardi son dossier de candidature à la Commission électorale indépendante (CEI) pour l'élection présidentielle prévue le 25 octobre en Côte d'Ivoire.

M. Ouattara, accueilli par des milliers de partisans habillés aux couleurs du parti et rassemblés devant le siège de la CEI, dans le quartier huppé de Cocody-les Deux plateaux à Abidjan, entouré de ses principaux cadres, a remis son dossier au président de la CEI, Ibrahime Coulibaly-Kuibiart.

«Je viens déposer mon dossier de candidature à l'élection présidentielle, un acte que je pose en réponse à l'appel de mon parti et de nombreux Ivoiriens qui ont exprimé le souhait que nous continuions ensemble chemin tracé», a déclaré Alassane Ouattara. «Je formule le vœu que cette élection se déroule dans la paix et la sérénité, pour le renforcement de notre démocratie et la stabilité de notre nation», a-t-il ajouté.

Les dossiers déposés devant la CEI doivent être transmis au Conseil constitutionnel pour la validation de la liste des candidats retenus pour l'élection présidentielle.

RCA

Plus de 8100 ex-combattants démobilisés depuis 2023

Plus de 8100 membres des groupes armés ont été désarmés et démobilisés depuis 2023 en République centrafricaine (RCA), a annoncé lundi l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (UEPNDDR).

«Parmi les éléments désarmés et démobilisés, plus de 1237 ont été intégrés, après un processus de vérification, au sein des Forces armées centrafricaines (Faca), de la police et de la gendarmerie. Par ailleurs, 4519 personnes ont bénéficié de formations en vue

de leur réintégration socio-économique, tandis que 825 autres sont actuellement en formation», a précisé Samuel Touate-na, coordonnateur général de l'UEPNDDR.

Ces opérations ont également permis la collecte de 4333 armes,

193643 munitions et 2068 engins explosifs, a-t-il ajouté.

Il a affirmé que le processus de paix enregistre une progression notable, notamment avec la reprise des opérations de DDR concernant des éléments des groupes armés Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et Retour, Réclamation, Réhabilitation (3R), qui ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation signé le 19 avril dernier.

GABON

Le gouvernement mise sur l'autosuffisance alimentaire dans la filière avicole

Les travaux du Forum national de concertation sur l'autosuffisance alimentaire dans la filière avicole se sont ouverts lundi à Libreville, a constaté sur place un correspondant de Xinhua.

Pendant deux jours, quelque 200 participants plangent sur une feuille de route nationale visant la souveraineté avicole. Ils doivent définir un plan d'action opérationnel, assorti d'un pacte sectoriel et d'un tableau de bord d'indicateurs.

Les travaux prévoient également la

mise en place d'un réseau virtuel de producteurs et d'experts, la rédaction d'un recueil d'expériences partagées ainsi qu'un livret des présentations.

Les intervenants devraient formuler des recommandations pour un développement inclusif et résilient de

la filière. Parmi les priorités figurent le renforcement des capacités des structures de formation à l'approche par compétences, l'adoption d'un cahier des charges encadrant le métier de formateur en aviculture, ainsi que la création d'un répertoire national des formateurs et établissements reconnus. Ce forum intervient après la décision du gouvernement d'interdire les importations de poulets de chair, une mesure qui entrera en vigueur en janvier 2027.

Xinhua

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
**LITTÉRATURE
CLASSIQUE**

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Émissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS



HORAIRE
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Doria Bassou NGASSOU
Immeuble Les Manguiers (Milla), Brazzaville
République du Congo

GENRE

Dakar va abriter un sommet sur l'émancipation des filles africaines

L'événement réunira dans la capitale sénégalaise, les 10 et 11 octobre, des délégations venues de 24 pays du continent, avec pour objectif de faire des adolescentes des actrices du changement.

À quelques semaines du sommet « par les filles et pour les filles » prévu à Dakar pour octobre, les consultations nationales s'intensifient notamment à Brazzaville. Pour garantir le succès à ces assises, le Congo a d'ores et déjà engagé des discussions à travers un atelier de consultations qui s'est tenu à Brazzaville les 19 et 20 août. Initié par le ministre de la Jeunesse, en collaboration avec celui de la Promotion de la Femme, cet atelier a rassemblé divers acteurs, dont les enfants issus de familles vulnérables, les représentants gouvernementaux, les organisations de la société civile ainsi que les partenaires au développement.

Ces acteurs congolais se sont réunis pour faire entendre la voix des adolescentes et identifier leurs priorités. Les thématiques abordées lors des travaux de l'atelier national étaient multiples et essentielles. Les participants ont discuté de la formation, de la protection, de l'intégration et de l'accès des jeunes filles aux services vitaux. Ces échanges ont été accompagnés de recomman-



dations parmi lesquelles le développement des réseaux d'action, le renforcement du plaidoyer pour le respect des engagements internationaux, et la sensibilisation des parents à abandonner « les pratiques néfastes » qui entravent l'épanouissement des filles. Le prochain sommet constitue un véritable espace d'expression et d'influence pour

« Créer un espace où elles prennent la parole et influencent les politiques publiques. »

développement des réseaux d'action, le renforcement du plaidoyer pour le respect des engagements internationaux, et la sensibilisation des parents à abandonner « les pratiques néfastes » qui entravent l'épanouissement des filles.

Le prochain sommet constitue un véritable espace d'expression et d'influence pour

étant un cadre propice aux échanges, au partage d'expériences et à la collecte de bonnes pratiques. Les discussions se concentreront sur les droits des adolescentes vivant avec un handicap, celles non scolarisées ou en situation de vulnérabilité. Le soutien du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a été sollicité en

liens thématiques autour du mariage des enfants et des mutilations génitales féminines.

À travers cet événement, le Sénégal et ses partenaires œuvrent dans un contexte marqué par de réelles avancées, mais également des défis persistants en matière d'égalité des sexes et de droits humains. Bien que

des progrès aient été réalisés, comme la ratification de plusieurs conventions internationales, des inégalités subsistent en matière d'éducation et d'accès aux soins. L'Unicef entend contribuer efficacement en faveur de la promotion de l'égalité via l'éducation aux droits humains. L'agence onusienne se mobilise pour rendre le milieu éducatif plus sûr, encourager la participation active des filles et instaurer des normes sociales plus équitables.

Enfin, le sommet « par les filles et pour les filles » se décline également dans un cadre international où le bien-être des adolescents est reconnu comme un enjeu de développement majeur. Sa préparation souligne l'importance de bâtir un monde où chaque jeune a la possibilité de réaliser son plein potentiel. L'objectif est de « *Créer un espace où elles prennent la parole et influencent les politiques publiques.* », a martelé la chargée de l'éducation et de l'autonomisation des filles à l'Unicef Sénégal, Maïssa Abdellaoui.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

SOCIÉTÉ
*
ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

GRANDS LACS

Le haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés en mission stratégique

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, séjourne à Kinshasa depuis le 26 août dans le cadre d'une mission d'évaluation de la situation humanitaire dans la région des Grands lacs, et plus particulièrement dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Cette visite vise à promouvoir des solutions durables en faveur des personnes déplacées et réfugiées, notamment le retour volontaire, la réintégration ainsi que l'inclusion socio-économique dans les communautés d'accueil. Dès son arrivée, M. Grandi a été reçu par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. L'entretien a porté sur plusieurs questions humanitaires, en particulier sur la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de paix signé à Washington (États-Unis) et de la Déclaration de principes de Doha (Qatar), qui prévoient des mesures concrètes en faveur des réfugiés et déplacés internes.

Abordant la situation sur le terrain, l'hôte du chef de



Filippo Grandi et sa délégation reçus par le président Félix Antoine Tshisekedi/DR

l'État congolais a indiqué que près de six cents réfugiés rwandais vivent actuellement dans l'Est de la RDC et que, dans le cadre du dia-

logue tripartite RDC-Rwanda-HCR, un rapatriement volontaire a été initié avec l'accord des deux États. Par ailleurs, la RDC accueille au-

jourd'hui plus de cinq cents mille réfugiés, en majorité originaires du Rwanda. De même, des réfugiés congolais sont présents dans les

pays voisins, y compris le Rwanda.

Sur le plan sécuritaire, deux cent soixante groupes armés sont encore actifs dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Maniema et Tanganyika, alimentant un cycle persistant de violences et de déplacements forcés. M. Grandi a enfin lancé un appel aux bailleurs de fonds et partenaires internationaux pour que les avancées politiques récentes se traduisent en actions concrètes en faveur des personnes affectées par les conflits, notamment les réfugiés et déplacés internes. Il a réaffirmé que le retour des déplacés doit rester libre, volontaire et sécurisé, et que le HCR continuera de s'investir dans la stabilisation des populations affectées.

Sylvain Andema

PROMOTION DE LA PAIX

Culpac transmet au DG Kazumba l'invitation officielle des députés européens

La Cité de la paix, siège du Conseil universel pour la paix des nations et continents (Culpac) située dans la commune de Ngaliema à Kinshasa, a accueilli, le mardi 27 août 2025, un hôte de marque, le directeur général de l'Office de gestion et du fret multimodal (Ogefrem), William Kazumba Mamboyo. Il est venu recevoir de main du directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, l'invitation officielle des députés européens.

Le Dg Daniel Santu Biko du Culpac a exprimé sa joie profonde que William Kasumba ait effectué personnellement ce déplacement jusqu'à la Cité de la paix pour recevoir l'invitation des élus européens. Daniel Santu a, dans ses mots, rappelé l'engagement pris lors de la remise du Trophée de la paix durable décerné à l'Ogefrem le 7 mai dernier. « A cette occasion, nous avons évoqué l'événement d'aujourd'hui : la remise officielle de l'invitation des députés européens à participer à la conférence internationale intitulée : "Pour une paix durable en République démocratique du Congo", prévue le 1er octobre 2025 au Parlement européen à Bruxelles », a-t-il dit.

S'adressant à son hôte, Daniel Santu a ajouté : « Cette

initiative est le fruit de votre engagement exemplaire, de votre bravoure et de votre soutien indéfectible à la volonté politique de son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, et de son Gouvernement, dans leur noble combat pour le rétablissement de la paix en République démocratique du Congo. Ce combat que nous avons eu l'honneur de soutenir lors de notre programme organisé au Palais du Peuple à Kinshasa trouve aujourd'hui un écho international ». Daniel Santu a conclu ses dires en exprimant sa profonde gratitude au directeur général William Kazumba pour sa contribution à la concrétisation du programme crucial, « à un moment où l'agression de

la République démocratique du Congo dans sa partie orientale et le massacre de sa population sont enfin reconnus sur l'échiquier mondial après plus de trente années de silence ».

Livrant ses impressions à l'issue de la cérémonie, le directeur général Kazumba a confié : « Mes impressions, ce sont des sentiments de grande joie et de satisfaction pour le travail que ne cesse d'abattre la direction générale du Culpac, parce que dans cette mission de consolidation de la paix pour notre pays, le Culpac a porté le flambeau très haut et cette invitation est le couronnement du travail abattu par cet organe de consolidation de la paix durable en RDC, et je suis vraiment interpellé et touché par cet acte, mais c'est aussi une

responsabilité de chacun de nous, comme patriote, à accompagner le Chef de l'Etat, qui, depuis son accession à la tête du pays, a promis aux Congolais, après plus de 30 ans de guerres, plus de 10 millions morts, que cela s'arrête ».

William Kazumba a fait remarquer que le Congo n'a jamais agressé personne, entouré par neuf pays frères, et ne pense qu'à l'entretien de bonnes relations diplomatiques et de rapports de bon voisinage. « Et nous ne comprenons pas pourquoi il y a de morts de trop, de morts innocents au Congo, parce que certains pays voisins estiment que le Congo est un champ de bataille ; et le Chef de l'Etat avait pris l'engagement de procurer à son peuple une paix durable, et dans tous ses efforts, le Culpac a fait

pratiquement de la promesse du Chef de l'Etat son cheval de bataille, dans toutes les actions qu'il ne cesse de mener, dans les lobbying qu'il ne cesse de faire, il n'évolue que dans le sens de réaliser cette grande ambition, grande promesse du Président de la République », a-t-il dit. Et de réaffirmer la disponibilité de la direction de l'Ogefrem d'intérioriser cette vision du Chef de l'Etat, de répondre présent à l'appel du Culpac. « Nous sommes donc là pour prendre cette invitation avec responsabilité et engagement patriotique pour qu'ensemble avec Culpac, nous puissions tenir ce flambeau de la paix durable que nous voulons tous dans notre pays », a conclu le directeur général de l'Ogefrem.

Martin Enyimo



TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BASSIN DU CONGO

▶ **EN VIDÉO**

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



LA COMMUNAUTÉ D'ISANGI

Contraste entre ressources naturelles et vie de la population

Selon une enquête menée par Linda Ngari et publiée dans « Africa Uncensored », malgré des millions de crédits carbone vendus depuis une décennie, la communauté de ce village de la RDC semble n'avoir tiré aucun bénéfice de l'exploitation de ses ressources naturelles, particulièrement de ses forêts, dont elle est privée de jouissance pour ces exploitations et la préservation.

Selon cette enquête, depuis 2004, les terres appartenant à la population du village de Yafunga ont été interdites à ses habitants, car leur propriété est passée d'un investissement étranger à un autre - d'abord sous la forme d'une concession forestière par l'intermédiaire de la Société africaine de bois (Safbois), puis plus tard dans le cadre d'un projet de compensation des émissions de carbone géré par une société appelée Jadora. « Progressivement, la propriété de Safbois et de Jadora a été transférée à une famille américaine influente qui semble posséder de vastes actifs en République démocratique du Congo (RDC) », a expliqué cette enquête.

A l'en croire, le village Yafunga, dans le territoire d'Isangi, à environ 80 km de la ville de Kisangani, dans la province de la Tshopo, fait partie des 30 villages dont les chefs ont cédé leurs droits fonciers à des investisseurs américains qui leur ont promis, entre autres, des écoles, des routes et de meilleurs soins de santé.

Mais, selon cette étude, le constat fait sur place révèle qu'il n'y a pas de route menant au village, une clinique répondant à tous les besoins médicaux des habitants et deux écoles.

Des activités ne tenant pas compte de la loi

Cette étude a noté qu'il y a, dans ce territoire, le projet de compensation carbone enregistré sous le nom « Isangi REDD+ ». Et, citant l'un des documents du projet Isangi REDD+, décèle, dans ce territoire, des activités de la société Safbois, qui a trois actionnaires : Daniel Blattner, David Blattner et James Blattner, des frères américains.

Après neuf mois d'analyse de centaines de documents, cette enquête a permis de découvrir au moins 40 sociétés liées aux frères Blattner, gérant une myriade d'activités dans le pays. Ces dernières, a-t-elle révélé, vont de l'exploitation minière à la banque, en passant par l'exploitation forestière, la distribution d'électricité, la construction, la possession d'une compagnie aérienne et, plus récemment, des projets de compensation des émissions de carbone.

Dans son enquête, Linda Ngari a dit découvrir « comment la famille Blattner a bénéficié comme d'un jeu de chaises musicales avec les habitants de Yafunga et d'au moins 30 autres villages du territoire d'Isangi en RDC, profitant de plus de cinq sociétés de compensation carbone, toutes enregistrées à la même adresse en Floride, aux États-Unis, tout en gérant des projets de conservation et d'exploitation forestière couvrant plus de 565 000 hectares, avec peu de compensation pour les communautés indigènes ».

A l'en croire, d'après un document de projet Safbois et Jadora ont conclu un accord en septembre 2009, acceptant d'arrêter les activités d'exploitation forestière initiales gérées par Safbois dans la zone du projet afin que la terre puisse être préservée pour vendre des crédits carbone par Jadora par le biais d'Isangi REDD+. « L'exploitation forestière a officiellement cessé en 2011 selon le document », a-t-elle fait savoir.

De son côté, a révélé l'enquête, Verra a certifié Isangi REDD+ pour la vente de crédits carbone en septembre 2014, et le projet a vendu ses premiers crédits en mai 2015. Cependant, a indiqué la source, en tant que directeur général de Jadora et Safbois, Daniel Blattner n'a pas délivré aux habitants d'Isangi un contrat les informant du projet qu'en décembre 2019. « Il semble que cela ait été fait en une violation des lois sur le consentement libre, informé et préalable (CLIP), qui exigent que les communautés autochtones soient informées des concessions sur leurs terres avant le début



École construite par la société Safbois dans la région de Yafunga, territoire d'Isangi/Photo de Malenga Byobe

des activités du projet », a noté cette étude, en indiquant que le CLIP est exigé à la fois par les lois nationales de la RDC et les lignes directrices de Verra.

Plus de 1,3 million de crédits carbone entre 2015 et 2024

L'enquête a rappelé que les crédits carbone ont été envisagés comme un moyen de fixer un prix pour les émissions. Ces derniers, a-t-elle indiqué, sont vendus pour financer des projets visant à empêcher la destruction de zones écologiquement importantes ou à financer des activités telles que la plantation d'arbres, dans le but de compenser les émissions de gaz à effet de serre passées et futures. Et, ces projets sont gérés par des entreprises qui facilitent la vente des crédits sur un marché, transformant ainsi les émissions de dioxyde de carbone évitées en un produit

Pour ce qui est particulièrement d'Isangi et ses environs, le projet REDD+ Isangi a vendu plus de 1,3 million de crédits carbone entre 2015 et 2024. Mais cette enquête a révélé un flou dans ces opérations et une faiblesse sur le plan des réalisations au bénéfice des communautés impactées. « Cependant, il semble que certains clients importants, comme la compagnie aérienne américaine Delta Airlines et la compagnie pétrolière et gazière italienne Eni, qui figuraient précédemment dans des rapports mettant en cause le projet Isangi REDD+, respectivement par Mongabay et Le Monde, aient été retirés de la liste publique des clients », a-t-elle indiqué. Et de signaler : « Au moment de la publication de cet article, 87 % des clients ayant acheté des crédits carbone à Isangi REDD+ étaient anonymes. Parmi les autres acheteurs cités, Fever-Tree, DNV GL (Norvège) et Wolt Enterprises Oy sont les trois plus gros clients ».

Cette enquête a également noté qu'en janvier 2024, le ministère de l'Environnement et du Développement durable de la RDC a évalué 82 concessions forestières du pays. A l'en croire, cet examen a abouti à la résiliation de huit concessions de conservation. « Isangi REDD+ faisait partie des concessions résiliées. Le rapport du ministère indique que Safbois n'a pas respecté les procédures établies lors de la conversion de la concession forestière initiale en concession de conservation et a donc ordonné à la société de restituer le terrain du projet à l'État », a précisé cette enquête, avant d'indiquer que quelques mois avant, le ministère avait déjà signalé Isangi REDD+ dans son rapport préliminaire de février 2023 ayant précédé la résiliation de janvier 2024. Ce qui avait poussé Daniel Blattner à écrire à Verra en juin 2023, demandant que le projet soit retiré et, toutefois, la dernière vente de crédits carbone enregistrée pour Isangi REDD+ date de février 2024.

Mais, dans le cadre de la situation de la RDC,

cette enquête a révélé que plus récemment, les promoteurs de projets d'exploitation forestière ont discrètement converti leurs opérations en concessions de carbone dans le but de diversifier leur portefeuille, comme le montre un rapport de Mongabay. « REDD+ semble être plus rentable que l'exploitation forestière », a déclaré l'auteur Marie-Bernard Dhedya Lonu dans son livre 2023, qui analyse l'impact de l'accord Safbois à Yafunga cité dans cette enquête.

L'Enquête évoque, par ailleurs, le rapport de janvier 2024 du ministère de l'Environnement de la RDC, qui fait état d'un total de 26 projets REDD+ dans le pays. A l'en croire, sur les huit projets REDD+ annulés, cinq appartenaient à la société belge « controversée » Tradelink, dont la zone de projet était plus grande que celle autorisée par les lois nationales. Et, deux des concessions annulées sont des projets REDD+ Isangi de Daniel Blattner. Alors que la huitième concession annulée, d'une superficie de 248 318 hectares, appartient à la société Renewable Solution (RESO) et est également située à Isangi. « Selon le registre des sociétés du Département d'État de Floride, RESO appartient à Daniel et David Blattner. Bien que les documents de projet soumis à Verra montrent que Brandon Blattner, le fils de Daniel Blattner est le directeur de la société RESO », a également révélé cette enquête, notant que le projet RESO a été interrompu car le ministère n'a pas reçu les documents nécessaires à son autorisation.

Cette étude a également révélé qu'outre les deux concessions de Safbois attribuées à Isangi REDD+ pour une superficie de 316 686 hectares, la famille Blattner gérait un total de 565 004 hectares de concessions de conservation sur le seul territoire d'Isangi. « Cela représente plus de deux fois la taille du Luxembourg », a-t-elle indiqué.

Notant que le projet REDD+ d'Isangi est rendu possible grâce au marché volontaire du carbone (VCM), un modèle décentralisé comprenant des acheteurs et des vendeurs indépendants de crédits carbone, certifiés, cette enquête a indiqué que grâce au modèle VCM, une plateforme comme Carbon Checkout permet aux particuliers d'ajouter simplement des crédits carbone de n'importe où dans le monde à un panier d'achat en ligne et de payer.

Cette enquête fait référence à un article publié en 2023 par The Guardian et contesté par Verr, qui a révélé que plus de 90 % des projets approuvés par cette organisation pourraient ne pas représenter de réelles réductions d'émissions. Elle a également cité un autre rapport d'une organisation basée en Belgique, Carbon Market Watch, a révélé que six des 14 projets enregistrés par Gold Standard étaient dépourvus de documents essentiels, bien que la divulgation publique de ces documents soit une exigence obligatoire selon les propres règles de Gold Standard.

La contrepartie pour les communautés indigènes, et l'un des principaux arguments de vente des entreprises comme Safbois, est que les projets de compensation des émissions de carbone réduisent la pauvreté, l'enquête a démontré que tous les projets REDD+ en RDC sont entièrement ou partiellement financés par des entités étrangères, selon l'étude du CIFOR-ICRAF sur les mécanismes de partage des bénéfices REDD+ en RDC. « Il faut de l'argent pour investir et localement, les gens n'ont pas d'argent. Seuls, nous ne pourrions pas lancer de projets REDD+. Les investissements nécessaires, les vérificateurs internationaux qui doivent venir, ce sont des millions de dollars qu'il faut payer. Il faut des partenaires qui ont de l'argent », a déclaré le Pr Joseph Malassi, conseiller en changement climatique au ministère de l'Environnement et du Développement durable de la RDC, cité dans l'enquête, qui a indiqué que le rapport du CIFOR-ICRAF a également révélé que la plupart des projets REDD+ en RDC coûtent bien plus que cinq millions de dollars. « Les irrégularités des marchés du carbone sont également illustrées par la disparité flagrante des prix, qui désavantage une fois de plus les pays en développement », a indiqué la source. Pour s'en convaincre, cette dernière a cité le Pr Malassi qui, s'exprimant au nom du ministère, a noté que le pays a vendu une tonne de dioxyde de carbone évité à deux dollars en février 2024, et à cinq dollars en décembre de la même année alors que la même tonne s'est vendue à 17 USD en novembre 2023 en RDC et qu'elle était à cinq dollars en 2018 selon le CIFOR-ICRAF, faisant de cinq dollars le prix marginal du carbone en RDC.

Pour bénéficier de ces projets, a précisé cette enquête, les communautés autochtones comme les habitants de Yafunga abandonnent l'agriculture comme source de revenus dans l'espoir que des investisseurs internationaux comme Safbois améliorent leurs conditions de vie. Cependant, des décennies après le lancement de ces projets, les habitants affirment qu'ils n'ont pas grand-chose à montrer, le pouvoir et l'influence des acteurs de cet espace impliquent qu'ils ne peuvent rien y faire. « Yafunga a fait l'objet d'un rapport du Guardian en 2007, soulignant l'incapacité de Safbois à apporter des avantages tangibles aux résidents », a souligné cette enquête, qui a également noté que les frères David et Daniel Blattner ont déclaré au Guardian en 2007 qu'ils étaient en train de construire les écoles et de tenir d'autres promesses. « Aujourd'hui, tout ce qui reste de l'unique école construite par Safbois est un bâtiment délabré dont le toit est rouillé et soufflé par le vent et dont le mur s'est effondré (...) À l'intérieur des salles de classe, les tableaux sont en ruine et les sols sont inachevés. Les élèves n'ont pas de pupitres pour s'asseoir », a souligné cette étude.

Lucien Dianzenza

PROMOTION CULTURELLE

La deuxième édition du festi Jeunesse a fait ses preuves

L'association Diata-Château d'Eau innovation a tenu en haleine le public brazzavillois, le 23 août, à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat dans le cadre du déroulement de la deuxième édition du festi Jeunesse.



Un groupe sur scène/Adiac

Les grands noms de la musique urbaine de Brazzaville et plusieurs jeunes talents ont participé à cette deuxième édition dont le but consistait à conscientiser les jeunes sur les valeurs républicaines. Rassembler et sensibiliser la jeunesse congolaise à travers la culture et la promotion des valeurs d'unité, de patriotisme et la conscientisation de la jeunesse, du travail, tel était le message essentiel de cette rencontre qui a mobilisé des centaines de participants. L'association Diata- Château d'Eau Innovation que dirige le député de la 3e circonscription électorale de Makélékélé, Alban Leonce Kaky, a organisé la deuxième édition de ce grand festival de promotion culturelle. Au menu de ce festival, l'assistance a eu droit à la musique traditionnelle, urbaine et la rumba. Les artistes

comme Relf Gazama, Kratos ou Wayé ont égayé les participants. Outre la musique, le slam, la peinture et le théâtre étaient également à l'honneur. « Cet événement est fait pour vous, les jeunes. Nous voulons vous partager les valeurs républicaines, de courage, de partage et bien d'autres. Votre avenir vous appartient. Aujourd'hui, de nombreuses agressions se produisent dans différents quartiers de la ville. Nous comptons sur vous, mais vous devez être responsable, car la jeunesse se plonge dans un mouvement qui n'est pas bon », a indiqué Alban Kaky. La marraine de cet événement, Flore Kaky, a abondé dans le même sens pour demander aux jeunes d'apporter leur contribution pour un développement harmonieux du

Congo. « L'ambiance était formidable. Les artistes ont assuré. L'organisation a mis les bouchées doubles pour répondre aux attentes de la population. Vivement que cette initiative se pérennise. Je demande que les autorités offrent plus d'opportunités aux jeunes au lieu de toujours chercher à nous manipuler », a lancé Christ Miyalou, un spectateur.

Contrairement aux éditions précédentes, certains artistes et groupes ont reçu des prix. Il s'agit du prix ambassadeur Festi Jeunesse qui a été octroyé à Architect, Ice Vib, Fatal dance, Petit-corps-guerri, Kenza triple B, Poete noir et Saint-Natanael. Le prix de mérite est revenu à trois jeunes qui se sont démarqués dans leurs communautés.

Rude Ngoma

LOISIRS

L'AJMC met à la disposition des enfants un parc d'attraction

Afin d'éviter les enfants à se livrer aux loisirs malsains pendant les grandes vacances, l'Association des jeunes mères du Congo (AJMC) que dirige Michaelle Moutouari Tchicamboud a installé un parc d'attraction dans l'enceinte de la mairie de Tié-Tié afin d'occuper les enfants en cette période de repos scolaire.

C'est au lendemain de son retour à Pointe-Noire après un long séjour à l'étranger que Michaelle Moutouari Tchicamboud a lancé cette activité. Des ballons gonflables transformés en jeu, des trampolines, des mini labyrinthes ludiques et divers autres jeux ornent admirablement l'enceinte de la mairie du 3e arrondissement Tié-Tié devenue pour la circonstance un mini Disneyland pour le grand bien des enfants qui, chaque jour, prennent d'assaut le parc. Cette activité a été lancée le 23 août et prendra fin en septembre. Un enfant témoigne : « Je viens ici presque chaque jour, je joue avec les amis et cela me fait plaisir. Je remer-



Une vue de quelques jeux installés à Tié-Tié/Adiac

cie du fond de mon cœur l'initiatrice de cette activité ».

Chaque soirée, des animations diverses s'y déroulent avec des musiciens qui viennent égayer les enfants par des chants et des danses à la grande satisfaction des enfants et des parents qui saluent l'initiative. « C'est une judicieuse idée d'avoir pensé à ouvrir ce parc. Pour des raisons diverses, je n'ai pas pu offrir des vacances hors de Pointe-

« Je viens ici presque chaque jour, je joue avec les amis et cela me fait plaisir. Je remercie du fond de mon cœur l'initiatrice de cette activité ».

Noire à mon fils. Il se contente de ce parc qu'il fréquente tous les jours. J'en suis ravi pour lui et je ne peux m'empêcher d'adresser mes remerciements à maman Michaelle Moutouari pour ce geste fait à l'égard de nos enfants», a dit un parent.

Hervé Brice Mampouya

À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec
3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon
-Toilette
-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90

COMMUNIQUÉ

MBENGUET MWERANDEMBI OKANDZE, demeurant à Makabandilou, informe le public avoir égaré un classeur de couleur bleu le 18 août 2025 dans un taxi circulant à Brazzaville.

Ce classeur contenait notamment :

- Diplômes originaux,
- Acte de naissance,
- Carte NIU
- Cartes bancaires,
- Bulletins de paie,
- Ainsi que divers documents administratifs importants.

Toute personne l'ayant retrouvé ou disposant d'informations est priée de bien vouloir le contacter au : 068478652 ou se rapprocher des autorités compétentes.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

AC Colombe le grand gagnant

La phase des play-offs remportée le 26 août par l'Amical club la Colombe lui consacre champion du Congo avec le droit de participer aux éliminatoires de la Ligue des champions de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale.



AC Colombe champion du Congo/Adiac

Mieux vaut tard que jamais, le championnat national du football féminin saison 2023-2024, qui a connu beaucoup de péripéties, s'est achevé au Centre technique d'Ignié par la victoire renversante de l'AC Colombe devant Galactic Excellence 2-1 lors de la troisième journée des play-offs ayant regroupé quatre équipes. Menées au score après le

but de Mirue Missie à la 20e minute, les joueuses de l'AC Colombe ont puisé dans leurs réserves pour priver celles de Galactic d'un titre qui lui tendait déjà les bras. Dedina Mabondzo a égalisé à la 50e minute avant d'être imitée par Irina Ongouya dans les ultimes minutes du temps additionnel (90+5). Avec ses trois victoires en autant de matches, l'AC Co-

lombe s'adjuge le titre de champion du Congo devant Galactic (6 points). Le Football club féminin La Source a pris la troisième place avec sa victoire 2-1 sur l'AS Epah Ngamba. Le doublé d'Angelina Okielé (62e et 67e minutes) a fait la différence face à l'ouverture du score de Grâce Mbondo à la 12e minute.

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Lorick Nana au Paris 13, premier contrat pro pour Loussilaho

Ça continue de bouger chez les binationaux de l'équipe qui avaient participé au tournoi Maurice Revello en juin dernier.

En effet, après Mounsesse (Quevilly-Rouen), Destin Banzouzi (Bourg-Péronnas), Philippe Ndinga (Degerfors/Suède) et Noah Maboulou (Nuremberg), Lorick Nana a également changé de club.

Le gaucher s'est en effet engagé en faveur du Paris 13, qui évolue en National 1 après avoir effectué un essai, durant lequel il a convaincu le staff gobelin. Il évoluait la saison dernière à Ilvamaddalena, avec lequel il a joué 23 matches de Série D (4e division) pour 3 buts et 1 passe décisive.

Le défenseur latéral de 20 ans avait pris part à deux matches avec les U20 de la diaspora à Toulon.

Fils de l'ancien joueur congolais Joey Nana Nguimbi, Lorick Nana est passé par les équipes de jeunes du FC Tours et du Paris FC. Retour aux sources, donc, pour le natif d'Evry-Courcouronnes, dans l'Essonne.

L'été a également été fructueux pour Lenny Dziki Loussilaho, qui a signé son premier contrat pro avec l'US Dunkerque.

Le latéral droit de 20 ans, aligné à quatre reprises au tournoi de Toulon, est désormais lié jusqu'en 2028 avec le club de Ligue 2.

Apparu sur le banc lors des deux premières journées, il n'a pas encore débuté en L2.



Camille Delourme

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

A la vie bel hommage

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prélat

Roman

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le village Nord? Sud au Congo-Brazzaville. Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Préface de Pr Théophile OBENGA

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

ICWASH

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

L'Harmattan

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

ÉDITIONS CL

CHAMPIONNAT NATIONAL

Le RCB monte en Ligue 1

L'identité du seizième club qui participera au championnat national Ligue 1 a été révélée au terme des barrages qui ont opposé au Centre technique d'Ignié le Racing club de Brazzaville (RCB) à l'Association sportive ponténégrine. Après avoir quitté l'élite en 2021, le RCB signe son retour soit quatre ans après.

« Les impressions de joie et cette victoire nous l'avions attendue depuis longtemps. On ne voulait pas retomber dans les mêmes erreurs de la fois passée contre Vegas. Cette fois-ci, les enfants étaient sereins et ont remporté la victoire. La clé du succès c'est le travail et puis il faut toujours faire confiance aux jeunes. Je dédie cette montée à tous

les supporters de RCB et à toute la population de Poto-Poto », a commenté Mohamed Dembelé, le président du RCB.

Vainqueurs lors de la première manche 1-0, les Brazzavillois devraient confirmer face aux Ponténégrins pour assurer leur montée. Le RCB l'a fait à la perfection le 26 août en tuant vite le suspense dès les 45 premières minutes. Ayl

Wumba met son équipe dans le droit chemin en ouvrant le score à la 10e minute. Rode-lin Inga a doublé la mise à la 37e minute. La réduction du score de Nzaou Badinga à la 55e minute n'a pas suffi pour faire pencher la balance.

Aussitôt monté, le RCB connaît déjà ses adversaires et le calendrier de la phase aller. Il débute le championnat le 14 septembre par le déplacement de Pointe-Noire pour y affronter Kouilou football academie dans un duel des promus. Lors de la deuxième journée, il croisera l'AS Otohô le 20 septembre avant d'être reçu par l'AS Cheminots, le 28 septembre lors de la troi-



sième journée. Au cours de la quatrième journée, le RCB sera reçu le 5 octobre par les Diables noirs puis il s'opposera à l'AS Vegas le 12 octobre... Le RCB a été relegué en Ligue 2 au terme de la saison 2021 après avoir occupé la dernière

place. La première année de sa montée en 2020, il avait occupé la 12e place et a été maintenu. Le maintien reste l'objectif premier pour cette équipe et à elle de se donner les moyens d'y parvenir

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Sylver Ganvoula en Arabie Saoudite

L'attaquant international a signé, lundi, un contrat de deux ans avec Al Fayha.

La page italienne de Sylver Ganvoula se sera donc tournée sur le carton rouge sévère reçu en Coppa Italia, face à Frosinone le 17 août.

En effet, l'attaquant de 30 ans évoluera désormais au sein de la lucrative Saudi Pro League. Il a paraphé, lundi, en compagnie de



son fidèle agent Youcef Boudjemai, un contrat qui le lie jusqu'en juin 2027 avec le 13e du dernier championnat.

Après une histoire plutôt bien débutée chez les Young Boys de Berne, Ganvoula a quitté la Suisse l'hiver dernier pour Monza, déjà presque condamné à la relégation en Série B.

En Lombardie, la greffe n'a jamais pris et c'est donc un nouveau chapitre qui s'écrit pour l'ancien joueur du Patronage Saint-Anne.

Soulignons que Ganvoula était arrivé en Europe il y a tout juste

dix ans en étant transféré du Raja Casablanca à Elazigspor, en deuxième division turque.

Depuis, il a évolué en Belgique, en Allemagne et en Suisse, a remporté deux titres et a goûté à la Ligue des champions et à la Ligue Europa.

A Al-Fayha, le Congolais complète un marché effectif remanié avec les arrivées du Franco-Algérien Benzia (ex Lyon), du Portugais Semedo (ex Benfica) et de l'Espagnol Remeseiro (ex Valencia).

Le championnat débute le 30 août par un déplacement à Al Fateh.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Marie Alfred Ngoma, journaliste correspondant des Dépêches de Brazzaville à Paris et les familles Ndokani et Flavien Ndokani à Paris ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et frère Amédée Urbain Ndokani Nkoumbou, survenu le 24 août 2025 à l'âge de 51 ans.

La veillée se tient à Pointe-Noire au quartier Loussala-Mvougou.

Pour tout contact :
+ 242 05 515 44 92

Laurent Isaac Gabindélé, agent en service au ministère de la Communication et des Médias, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de sa femme, Émilie Kibali, survenu le mardi 19 août 2025 à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 17 de la rue Mpock Tabac, à Mfilou Ngamaba. Référence : arrêt église Evangélique du Congo de Mfilou ou (arrêt Mā Martine), 8^e ruelle à partir de l'avenue dudit « Eglise ».

Le programme relatif aux obsèques sera communiqué ultérieurement.



Armand Mahana a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son épouse Lydie Ikoka (maman Lydie), survenu le mardi 19 août 2025, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 14 de la rue Ndilou Boniface, quartier Asecna la Base. Réf : arrêt de bus Forage, non loin de la paroisse catholique Saint-Michel-de-la-Base.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

CHAN 2024

Maroc et Madagascar disputent le trophée

Le Maroc affronte le 30 août Madagascar au Kenya en finale de la 8e édition du Championnat d'Afrique des nations. Une occasion pour les Lions de l'Atlas de remporter leur troisième titre et de se placer seuls en tête des sélections ayant plus de trophées devant les Léopards de la République démocratique du Congo avec lesquels ils étaient à égalité (deux titres chacun).

Les surprises ne sont pas à exclure dans le Chan. Et les Malgaches en finale en est une. Madagascar a battu le Soudan sur un score étonnant 1-0 au terme d'un match fermé. Toky Niana Rakotonirainy a inscrit le but de la victoire à la 116e minute, propulsant Madagascar en finale pour la première fois. Madagascar, la surprise de cette compétition tentera de soulever pour la première fois de son histoire un titre continental.

En face le Maroc enfile le costume de favoris après sa qualification pour sa troisième finale en battant le Sénégal tenant du titre 5-3 aux tirs au but dans un combat des Lions. Les Marocains ont été menés dès la 17e minute sur une tête piquée de Layousse Samb. Ils n'ont pas plié car Sabir Bougrine à l'entrée des 16m avait remis les deux équipes à éga-



lité à la 23e minute. Les deux sélections se sont rendues coup pour coup sans qu'aucune d'elle ne prenne le dessus sur l'autre au terme des prolongations.

Aux tirs au but, la tenta-

tive de Ndiaye, le premier tireur sénégalais sur la barre transversale, a fait pencher la balance du côté marocain. Le Maroc a déjà disputé deux finales du Chan et les a toutes remportées.



En 2018 à domicile, les Lions de l'Atlas ont écrasé les Super Eagles 4-0 puis en 2020 au Cameroun, ils ont eu raison du Mali 2-0. Jamais deux sans trois. Aux Malgaches ayant déjà

disputé deux prolongations de suite de trouver les ressources pour prouver le contraire. Quoi qu'il arrive les « Barrea » ont déjà réussi leur tournoi. Pour l'instant, le Maroc et la RDC sont les deux nations ayant remporté le trophée à deux reprises (2009 et 2016 pour les Léopards). L'identité du successeur du Sénégal sera révélée le 30 août à l'issue de cette finale inédite.

James Golden Eloué

Madagascar, la surprise de cette compétition tentera de soulever pour la première fois de son histoire un titre continental.

Programme relatif aux obsèques de Madame Corentine Olga Rose M'Bissa née Madzou

Jeudi 28 août 2025

- 17h40 : Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya-Maya
- Transfert et dépôt de la dépouille à la Morgue municipale de Brazzaville

Vendredi 29 août 2025

- Veillée au domicile familial 2004, rue Moukoulou Batignolles derrière le siège d'Eclair - Brazzaville

Samedi 30 août 2025

- 08h30 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU
- 10h : Recueillement au domicile familial -2004, rue Moukoulou - Brazzaville
- 11h45 : Départ du cortège funèbre vers la Cathédrale Sacrée de Brazzaville
- 12h00 : Messe de requiem à la Cathédrale Sacrée de Brazzaville
- 14h00 : Inhumation au Cimetière du Centre-ville.

Retour au domicile familial et fin de cérémonie.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



ACTIVITÉ BANCAIRE

Le Premier ministre visite les installations de Bsca à Pointe-Noire

Le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a visité, le 26 août, l'Agence de la Côte sauvage à Pointe-Noire, mettant en lumière l'engagement de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (Bsca Bank) envers l'inclusion financière et le développement économique local.

Le nouvel établissement, premier du genre sur le bord de la mer, symbolise le dynamisme du secteur bancaire congolais et le soutien du gouvernement à l'égard des initiatives favorisant le progrès économique national. Ce moment marquant pour la banque, qui célèbre ses 10 ans d'existence cette année, a également révélé l'importance du soutien gouvernemental à des initiatives visant à dynamiser l'économie nationale.

Pour la Bsca Bank, cette nouvelle agence représente bien plus qu'un simple point de service. En effet, avec ses espaces libre-service accessibles 24h/24 et 7j/7, elle illustre la volonté affirmée de la banque d'être une véritable banque ci-

toyenne au service des Congolais. En fournissant des produits et services innovants, elle s'inscrit dans une démarche inclusive, visant à contribuer à l'essor économique local.

Créée en juillet 2015, la Bsca Bank s'est progressivement imposée sur le marché en termes de dépôts, grâce à ses implantations stratégiques à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Cette réussite témoigne non seulement du dynamisme de l'institution, mais aussi du climat économique favorable initié par les réformes gouvernementales. Le soutien constant des autorités permet à la Bsca de se projeter vers un avenir prometteur, en consolidant ses services et en étendant son réseau.

Fiacre Kombo



Le Premier ministre et l'équipe de Bsca lors de la visite DR

DISTINCTION

Mariusca, la voix du slam élevée dans l'ordre du mérite congolais

Couronnée du titre de chevalière dans l'ordre national du mérite par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 15 août, lors des festivités du 65^e anniversaire de l'indépendance du Congo, la slameuse Mariusca Moukengue inscrit un nouveau chapitre dans son parcours déjà marqué par la force des mots et l'engagement. Entre poésie et militance, sa voix résonne comme un écho des rêves, des douleurs et des espoirs d'une génération. Rencontre en cinq questions avec une artiste qui transforme le verbe en étendard.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que représente pour vous cette distinction de chevalière dans l'ordre national du mérite et quel impact espérez-vous qu'elle ait sur votre parcours artistique ?

Mariusca Moukengue (M.M.) : Cette décoration est une reconnaissance de la nation face à notre travail pour le rayonnement de la culture congolaise à travers le slam. Elle est une fierté et une source de motivation à travailler encore plus dur pour la nation. Je souhaite que cette précieuse distinction permette de mettre encore en avant notre art, le slam, mais aussi le dur labeur de tous ces jeunes comme moi qui travaillent d'arrache-pied pour faire honneur au pays.

L.D.B. : Votre art du slam est souvent engagé et porteur de messages sociaux. Comment cette reconnaissance nationale vient-elle renforcer votre mission auprès de la jeunesse et de la société congolaise ?

M.M. : Cette reconnaissance vient d'une manière ou d'une autre légitimer notre combat pour une jeunesse travailleuse



La slameuse congolaise Mariusca Moukengue décorée au titre de chevalière dans l'ordre national du mérite par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso DR

et déterminée. C'est une validation de nos messages de paix, de solidarité, d'humanité, d'espoir, de courage, etc. Cette reconnaissance renforce notre mission en ce qu'elle nous per-

met de faire encore entendre plus la voix de la jeunesse, les besoins de la société et même les espoirs de notre public.

L.D.B. : En regardant en

arrière, quels ont été les plus grands défis et les plus belles victoires de votre parcours jusqu'à cette consécration ?

M.M. : Chacun de mes doutes, chacun de mes manques a forgé mes espoirs et ma détermination à persévérer. Les plus grands défis sont le plus souvent liés au financement de nos projets. Jusqu'aujourd'hui, je suis une artiste en autoproduction, mais qui ne se prive pas de rêver grand pour le slam. Mes plus belles victoires sont chaque fois que j'ai réussi à faire aimer le Congo à quelqu'un à travers mes textes. Chaque fois que j'ai réussi à faire voir le meilleur de mon pays à travers un slam a été une victoire pour moi, que ce soit sur une scène locale, internationale ou pendant une interview. Vanter la richesse culturelle de mon pays à travers mes slams est ce qui me fait vibrer chaque fois que je suis face aux projecteurs !

L.D.B. : Quelle place le slam occupe-t-il aujourd'hui dans la culture congolaise et comment envisagez-vous de contribuer à son rayonnement au-delà

des frontières ?

M.M. : Le slam occupe au fur et à mesure aujourd'hui une place de choix dans la culture congolaise. Nous avons un public qui répond présent et les artistes ne passent plus inconnus. Pour faire rayonner cet art au-delà des frontières, je pense que nous le faisons déjà et nous y travaillons encore à travers l'organisation du Festival international Slamouv, qui sera d'ailleurs à sa 5^e édition l'année prochaine, et l'organisation des concerts à l'international. A cela, il faut ajouter la création d'un réseau fort qui permettra la diffusion des œuvres et la connexion des acteurs de ce secteur.

L.D.B. : Quels sont vos projets ou rêves à venir sur le plan artistique, après avoir reçu cette distinction honorifique ?

M.M. : Le premier projet est celui de l'organisation de mon concert sur la scène parisienne le 29 novembre et l'organisation de la 5^e édition du Festival international Slamouv. D'autres projets aussi vibrants les uns que les autres sont en cours de gestation, surprise !

Propos recueillis par Merveille Jessica Atipo